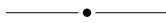


LA BALANCE

FONDÉE PAR ALAIN HERVÉ EN 1971

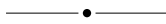
N° 199 / Mars 2020 / 3€20

EN DIRECT DE NOS CAMPAGNES



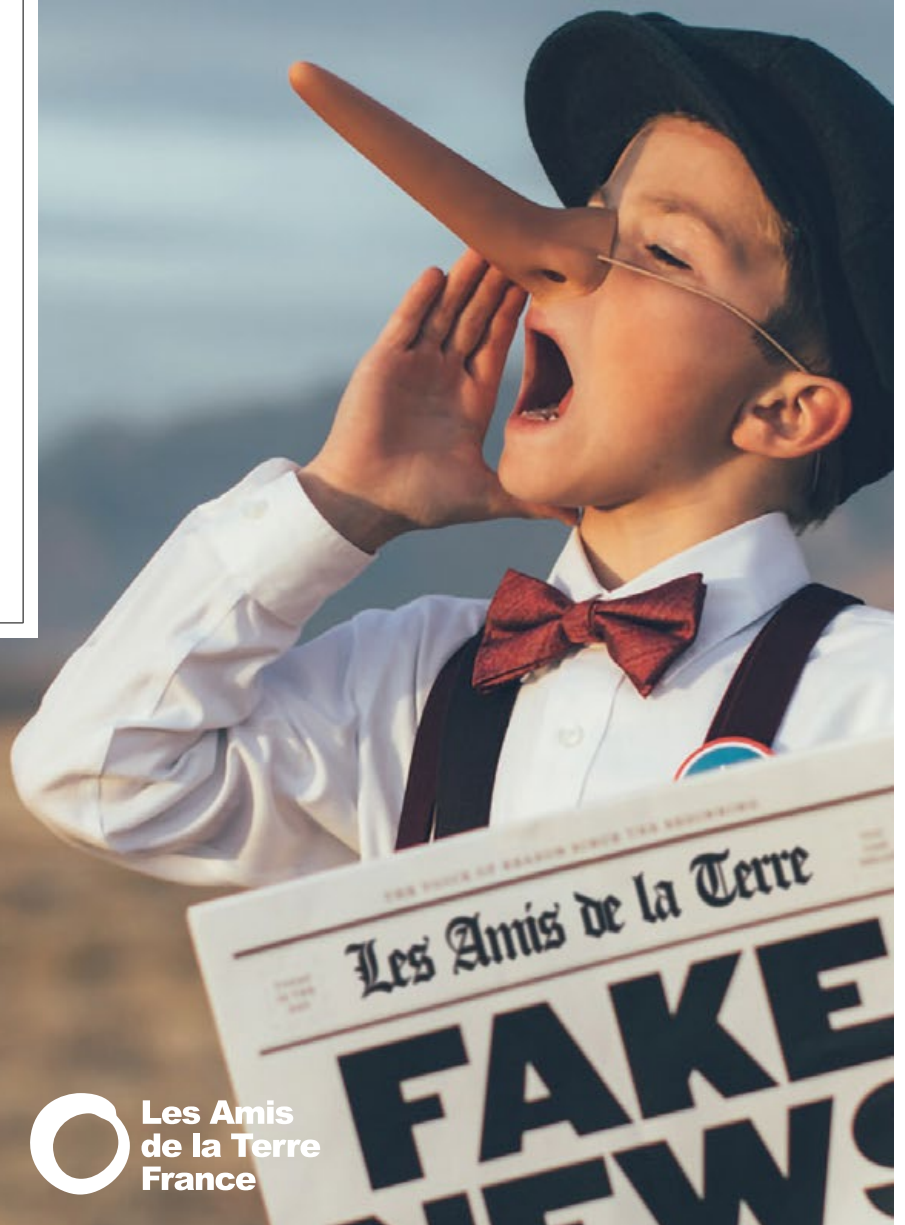
DOSSIER

Les Prix Pinocchio 2020
spécial Agriculture



DU CÔTÉ DES GROUPES LOCAUX

Transformer en profondeur
notre territoire



50 ANS, ET MAINTENANT ?

L'année où nous nous apprêtons à fêter les 50 ans de la branche française des Amis de la Terre, le président français Emmanuel Macron balaie d'un revers de la main l'une des mobilisations les plus pugnaces de son quinquennat en utilisant l'article 49-3 pour soustraire au débat démocratique son projet décrié de réforme des retraites. C'est ce même président qui, en vue des élections municipales toutes proches, feint l'étonnement devant la fonte dramatique de la symbolique Mer de Glace, dévastée par les effets du dérèglement climatique. La stratégie est électoraliste, et trahit une certaine déconvenue pour celui qui, en ce domaine, s'évertue à la politique du blabla : l'écologie et le climat, plus que jamais, sont un sujet de préoccupation majeure pour la population, détrônant même le pouvoir d'achat.

Ces cinquante dernières années, même si elles n'ont pas empêché la prolifération du système capitalisme, la mondialisation de modes de production et de consommation iniques, l'emballement des émissions de gaz à effet de serre, le creuset des inégalités mondiales, n'auront pas été inutiles. Elles ont vu l'éclosion d'un mouvement, aux visages et aux logos divers : un mouvement qui progressivement parvient à imposer une idée. Celle qu'il n'est plus possible de continuer ainsi. Certaines de ces avancées sont d'imperceptibles frémissements : c'est le tribut payé pour construire avec patience et détermination un mouvement solide, multiple, et bien ancré. D'autres sont déjà de gros bouillons : comme lorsque les Amis de la Terre UK remportent l'interdiction d'expansion de l'aéroport d'Heathrow par le juge pour des motifs climatiques. Toutes contribuent à faire bouillir en nous cette détermination à basculer vers des sociétés soutenables.

Les Amis de la Terre ont fait leur part de ce chemin qui a conduit à ce qu'aujourd'hui aucune couleur politique ne peut se permettre de faire l'impasse sur les enjeux écologiques, et à ce que des marches pour le climat fassent sortir dans les rues des millions de personnes. Tout d'abord, en introduisant l'écologie politique comme objet de mobilisation populaire en France. Puis, en soulevant le tapis que piétinaient en toute impunité décideurs et lobbies pour mettre au grand jour un grand nombre de sujets : que ce soit l'intoxication au plomb

ou l'expansion nucléaire des débuts en passant par les OGM, le bois tropical importé illégalement, le financement des banques ou le rôle des institutions financières internationales, les Amis de la Terre ont porté des sujets et mené des campagnes en s'attachant toujours à tisser le lien entre les enjeux environnementaux et les préoccupations sociales.

Ce mouvement a pris des gnons, a subi de nombreuses défaites, mais il a su se renouveler : pour preuve les visages qui aujourd'hui brandissent les pancartes le vendredi en séchant les cours, bravent l'interdit en entrant en désobéissance civile, reprennent des bastions de lutte en s'appuyant sur le travail de celles et ceux qui les ont précédé. Ce mouvement, notre Fédération l'a accompagné et, comme lui, elle a aujourd'hui mille visages. Ceux des activistes de tous âges, innombrables, qui dans près de 77 pays mènent des luttes parfois très différentes mais s'accordent tous à l'unisson, malgré l'oppression parfois terrible que subissent certaines, malgré des histoires diamétralement opposées, malgré des différences culturelles, lorsqu'il s'agit de définir une chose : le système qui nous oppresse et qu'il s'agit d'abattre.

Notre branche française a contribué à donner corps à la Fédération internationale et nous entamons cette année, déjà entachée de catastrophes et d'attitudes politiques irresponsables, avec malgré tout un sentiment mêlé de fierté et d'espoir. Fierté, de faire partie de cette famille et de transmettre le flambeau de ces valeurs d'équité et de solidarité. Espoir, car nous n'avons pas l'intention de faire de cette année anniversaire une célébration tournée vers le passé mais, bien au contraire, vers l'avenir, afin de continuer à dessiner ensemble la voie vers les sociétés soutenables. Au Camp Climat, lors de notre Assemblée fédérale, dans nos groupes locaux, lors d'un événement à Paris : cette année, les occasions seront multiples de fêter l'anniversaire des Amis de la Terre France et, avec lui, d'entamer les 50 prochaines années de mise en oeuvre de sociétés plus justes.

**Alors, soufflons sur nos bougies,
mais pas sur notre utopie !**

Khaled Gaiji

Président des Amis de la Terre France

SOMMAIRE

Le courrier de la Baleine n°199
Mars 2020
N°CPPAP / 0419 G 86222 - ISSN 1969 - 9212

Directeur de la publication :
Florent COMPAIN

Rédacteurs.trices (hors dossier) :
Les Amis de la Terre International, Sophia Gallo -
Chargée de mission juridique aux Amis de la Terre
France, Florent Compain des Amis de la Terre
Meurthe-et-Moselle.

Rédacteurs.trices ((dossier thématique) :
François Parsy, co-coordonateur des Prix Pinocchio,
Anne-Laure Sablé chargée de campagne Agriculture,
Bernard Bancarel, riverain proche du site de Yara à
Ambès (région de Bordeaux), Nicolas Girod, porte-
parole de la Confédération paysanne.


Chargées de communication :
Malika Peyraut
malika.peyraut@amisdelaterre.org
06 88 48 93 68
Sandra Imbault
sandra.imbault@amisdelaterre.org
09 72 43 92 65

Graphisme et maquette
Aurélien Dovillez, dovillez@gmx.com

Impression :
Sur papier recyclé Nautilus Super White, 120g
avec encres végétales : STIPA, stipa.f

Crédits photos :
Couverture : ©RichVintage (istock)
Pages 4 et 5 : ©Stuart_Shaw (istock)
Pages 6 et 7 : ©Sandra Imbault
Pages 8 à 12 : ©Zelda Mauger
Pages 14 et 15 : ©Jesse Orrico
Page 16 : ©Benoit Derouet
Page 17 : ©Hardin Lestari

Les Amis de la Terre France
Mundo-M, 47 avenue Pasteur
93 100 Montreuil
france@amisdelaterre.org
01 48 51 32 22
www.amisdelaterre.org

 Ce projet a été financé avec le soutien
de la Commission européenne. La présente publication
reflète uniquement l'avis de l'auteur et la Commission
ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait
être fait des informations qu'elle contient.



4 L'ACTU DU TRIMESTRE

Retour sur les incendies
en Australie



6 EN DIRECT DE NOS CAMPAGNES

Méga-projet pétrolier de Total
en Ouganda : point d'étape



8 DOSSIER

Les Prix Pinocchio 2020
spécial Agriculture

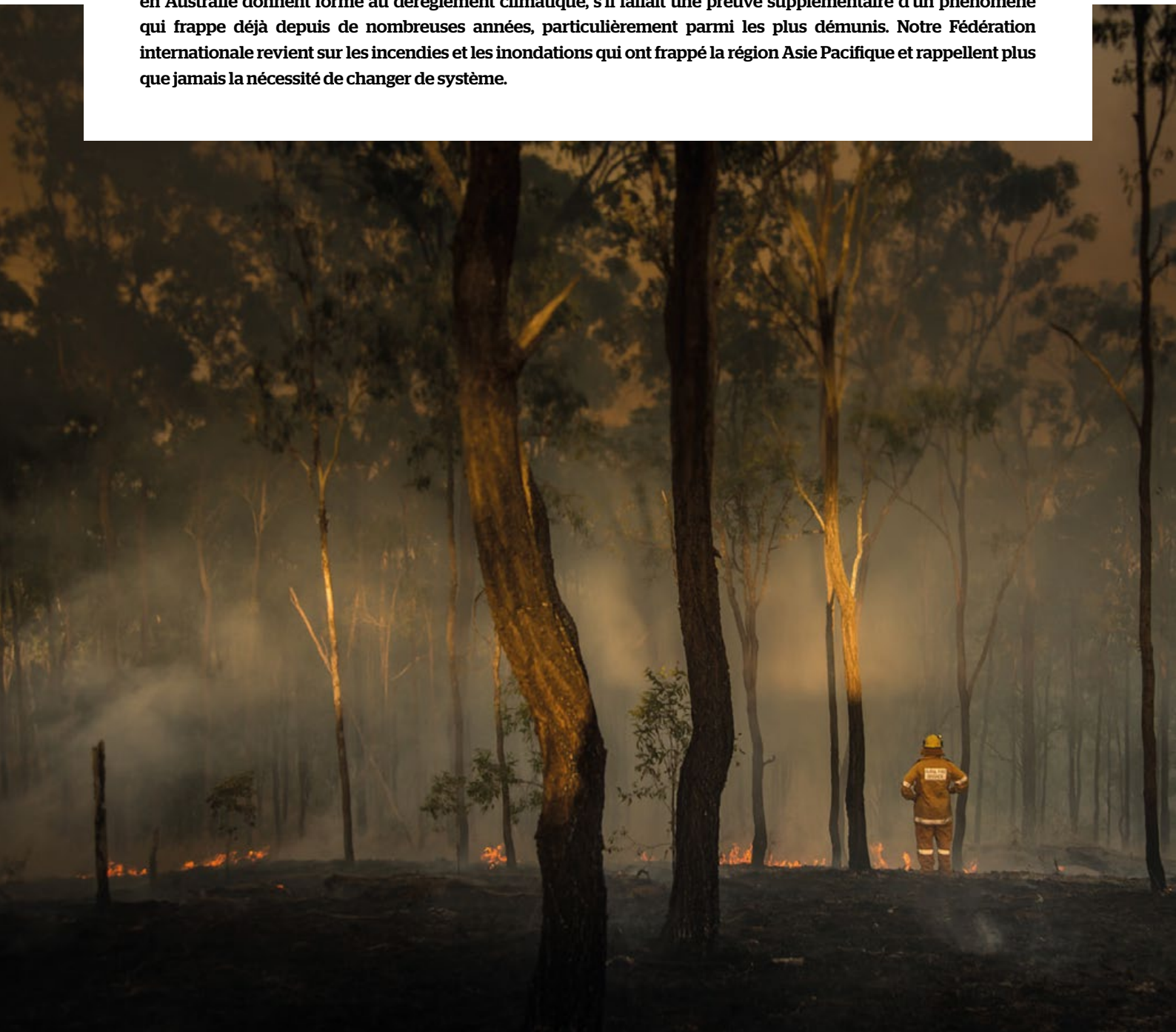


18 DU CÔTÉ DES GROUPES LOCAUX

Groupe Local Meurthe-et-Moselle :
Transformer en profondeur
notre territoire

L'ACTU 3 TRIMESTRE

Au même moment dans le monde, certaines régions s'embrasent et d'autres sombrent. Les incendies sans précédent en Australie donnent forme au dérèglement climatique, s'il fallait une preuve supplémentaire d'un phénomène qui frappe déjà depuis de nombreuses années, particulièrement parmi les plus démunis. Notre Fédération internationale revient sur les incendies et les inondations qui ont frappé la région Asie Pacifique et rappellent plus que jamais la nécessité de changer de système.





QUAND TOUT DEVIENT **CONCRET**

L'Australie a été au cœur d'une crise de feux de brousse sans précédent. L'ampleur et les dégâts causés par les incendies dépassent l'entendement. À ce jour, ces feux ont brûlé près de 5 millions d'hectares de terres, détruit 1 500 logements et tué plus d'un milliard d'animaux. Au moins 27 personnes ont perdu la vie, dont au moins deux pompiers. D'anciennes forêts tropicales humides, uniques par la biodiversité qu'elles abritent, sont parties en fumée et perdues à jamais. Les scientifiques redoutent que des espèces entières aient disparu.

Les incendies sont à ce point gigantesques qu'ils génèrent leurs propres systèmes météorologiques. Des tornades de feu et des orages provoqués par le feu entravent les efforts des pompiers contre les incendies. La fumée recouvre une grande partie de la côte est de l'Australie, ce qui engendre la pire qualité de l'air au monde, mais aussi des décès. La fumée de ces brasiers a atteint la Nouvelle-Zélande et même l'Amérique latine.

La saison estivale vient tout juste de commencer en Australie, avec des températures record ayant déjà culminé à 48,9°C à Sydney, ce qui en fait l'endroit le plus chaud de la planète. La population se prépare donc avec appréhension à la suite de la saison des feux. De nombreux bénévoles, employés et communautés locales des Amis de la Terre Australie ont été sévèrement touchés, ont irrémédiablement perdu leur maison et ont dû être évacués. Beaucoup fournissent un travail considérable en tant que pompiers bénévoles afin de combattre les incendies et de protéger les vies et les biens, notamment Cam Walker des Amis de la Terre Australie.

La réaction du gouvernement australien, quant à elle, est révoltante. Le Premier ministre Scott Morrison a dans un premier temps refusé de rentrer de ses vacances à Hawaï ! Aussi incroyable que cela puisse paraître, le gouvernement s'est catégoriquement opposé à reconnaître le rôle du dérèglement climatique dans cette catastrophe.

De fausses explications ont circulé dans les médias de droite, notamment l'idée selon laquelle ces incendies ne sont pas exceptionnels. Quand une telle affirmation ne pouvait raisonnablement plus être défendue, il fut affirmé que les écologistes avaient contribué aux feux en ceci qu'ils « se seraient opposés à ce que les réserves de combustible sec soient brûlées ou retirées manuellement », et finalement que des pyromanes étaient à l'origine du problème. Tout pour éviter d'affronter la vérité, à savoir que les incendies sont incontestablement la conséquence des changements climatiques, et que ces conséquences sont déjà pires que prévu.

Si les pays en développement ont subi des impacts climatiques dévastateurs pendant des décennies, ces effets touchent aussi aujourd'hui, inévitablement, certaines régions des pays riches. Pour tous ceux qui s'attendaient à ce qu'une fois ces pays riches touchés, leurs gouvernements prendraient des mesures

draconiennes jusqu'alors négligées en matière de climat, la réponse est claire. Pendant des décennies, l'Australie a refusé de faire sa part équitable de l'effort en matière de climat, tandis que les phénomènes climatiques dévastaient certaines des populations et des pays les plus vulnérables de la planète. Il est certain désormais que les pays riches n'agiront pas davantage pour leurs propres citoyen·nes. Même lorsqu'ils sont confrontés à des conséquences catastrophiques pour les populations et la faune, et à des pertes financières pouvant atteindre 4,4 milliards de dollars australiens, ils refusent de réduire leurs émissions. Ils restent pieds et mains liées au secteur des combustibles fossiles, en soutenant l'extraction du charbon et en privilégiant une minorité de privilégiés au détriment du plus grand nombre. Notre grand espoir est que l'indignation et la crise en Australie conduisent à un changement et à des mesures radicales. Pour l'heure, bien sûr, les gens se concentrent sur la lutte contre les feux et leurs conséquences, mais nous devons également diriger l'énergie de la population vers un changement et une transformation à partir des cendres de cette catastrophe.

Et bien que la plupart des yeux soient tournés à juste titre vers l'Australie, nous devons nous rappeler que les bouleversements climatiques se poursuivent et se multiplient dans d'autres parties du monde, en particulier dans les pays en développement. Dans la région Asie-Pacifique, où la couverture médiatique mondiale est beaucoup moins importante, des inondations sans précédent se sont produites à Jakarta, en Indonésie. Au moins 67 personnes ont perdu la vie à la suite de brusques inondations et glissements de terrain ; des milliers de maisons ont été emportées. The Guardian a rapporté que **« d'après les informations fournies par le gouvernement lundi, près de 35 500 personnes ne pouvaient toujours pas rentrer chez elles après que leurs maisons ont été envahies de 1,5 m d'eaux boueuses »**.

Terrible ironie que ces deux événements extrêmes subis au même moment par la région Asie-Pacifique. Ils illustrent le large spectre des conséquences des dérèglements climatiques : chaleurs extrêmes, sécheresses et incendies d'une part ; pluies de mousson démesurées, inondations et coulées de boue d'autre part. En fin de compte, force est de constater que la population et la nature paient le prix d'années d'inaction face au climat. Nous sommes solidaires de toutes les personnes touchées et de celles et ceux qui soutiennent courageusement les efforts de secours et de reconstruction dans ces conditions dramatiques. Nous devons nous battre pour changer ce système défaillant : nous devons réduire considérablement les émissions ; nous devons financer l'adaptation ainsi que les pertes et dégâts des pays en développement ; nous devons construire partout des sociétés résilientes. Nous devons poursuivre ce combat pour les peuples, la biodiversité et la nature dans le monde entier.

*Article publié le 17 janvier 2020
par les Amis de la Terre International*

EN DIRECT DE NOS CAMPAGNES

En octobre dernier, aux côtés de cinq autres associations (SURVIE, AFIEGO, CRED, NAPE/Amis de la Terre Ouganda et NAVODA) les Amis de la Terre avaient lancé une action en justice historique contre Total pour manquement aux nouvelles obligations qui lui incombent dans le cadre de la loi sur le devoir de vigilance. L'objectif de cette procédure ? Dénoncer des violations des droits humains, empêcher leur poursuite et dénoncer les risques que fait peser le méga-projet pétrolier de la multinationale, situé en plein coeur d'un parc naturel en Ouganda, sur l'environnement et le climat.





MÉGA-PROJET PÉTROLIER DE TOTAL EN OUGANDA : **POINT D'ÉTAPE**

Une première décision décevante

Au vu de l'urgence sociale et environnementale de la situation en Ouganda, les six associations avaient choisi de saisir le juge des référés du tribunal de grande instance de Nanterre, ce qui avait permis d'avoir une audience rapidement, le 12 décembre dernier. Cependant, les trois juges saisis du cas ont considéré que ce litige ne relève pas de leur compétence mais de celle du tribunal de commerce, reprenant les arguments des avocats de Total. Selon eux, la publication d'un plan de vigilance relèverait donc des « contestations relatives aux sociétés commerciales » pour lesquelles seul le tribunal de commerce est compétent, peu importe que les demandeurs ne soient pas des commerçants.

Les six associations s'opposent fermement à cette interprétation de la loi. Le tribunal de commerce est une juridiction créée afin que les commerçants (soit des juges non professionnels) rendent justice pour les litiges entre commerçants. **Dans la présente affaire, il est question de graves atteintes aux droits humains et à l'environnement. Il apparaît donc totalement irréaliste de considérer que le tribunal de commerce est la juridiction adaptée pour obliger Total à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ces atteintes.**

A ce stade, aucune décision n'a donc été prise sur les demandes des Amis de la Terre et de ses partenaires à l'égard de Total. Nous avons décidé de porter cette affaire devant la Cour d'appel de Versailles dans l'espoir qu'elle infirme la décision du tribunal de Nanterre. **Entre temps, chaque semaine qui passe est du temps perdu pour faire cesser les graves violations des droits humains que cause Total avec ce méga-projet pétrolier en Ouganda, et empêcher la survenue de nouvelles violations.**

Focus sur la situation sécuritaire des témoins

Depuis le lancement de cette procédure judiciaire, les pressions et intimidations se sont accrues sur le terrain, en particulier pour les deux représentants des communautés affectées qui étaient venus témoigner en France en décembre dernier.

Le leader communautaire Jelousy Mugisha, et l'agriculteur Fred Mwesigwa avaient déjà subi de fortes intimidations la semaine précédant leur venue en France, les obligeant à se cacher pendant une semaine dans la capitale Ougandaise, Kampala.

Après l'audience, à peine de retour sur le sol ougandais, les pressions se sont accentuées. En effet, dès la sortie de l'avion à l'aéroport de Kampala, Jelousy Mugisha a été arrêté et questionné pendant près de 9 heures sur les raisons pour lesquelles il a participé à cette action en justice en France.

Les menaces et pressions sont encore montées d'un cran lors de leur retour chez eux à Buliisa, au cœur de la zone où Total développe son méga projet pétrolier.

Par exemple, dans la nuit du 23 décembre 2019, des hommes inconnus ont tenté de s'introduire une première fois chez Fred Mwesigwa, et une nouvelle fois la nuit suivante, en forçant les portes métalliques et les structures en bois de sa maison, qui ont heureusement tenu. Après leur second échec, ces hommes ont enfermé Fred Mwesigwa chez lui avec des cadenas.

Afin d'assurer la protection de ces deux témoins, des mesures urgentes ont dû être prises.

Nous craignons que ces intimidations dissuadent les personnes affectées de faire valoir leurs droits, ce qui est inacceptable. Elles s'inscrivent, en outre, dans le cadre de nombreuses pressions déjà exercées depuis des années à l'encontre des personnes expulsées de leurs terres par la multinationale pétrolière française, en particulier celles qui tentent de revendiquer leurs droits.

Avec la décision de justice rendue le 30 janvier dernier, les témoins se trouvent dans une situation très inconfortable car ils doivent faire face à une forte incompréhension des autres personnes affectées par le projet qui les pensent responsables du non paiement des compensations par Total.

Sophia Gallo
**Chargée de mission juridique - Régulations des multinationales
aux Amis de la Terre France**



PRIX PINOCCHIO

AGRICULTURE

YARA

«LES ENGRAIS CHIMIQUES,
C'EST MAGIQUE»



LACTALIS

«SE FAIRE DU BLÉ AVEC
DES PRODUITS LAITIERS»



BIGARD

«LA FACE CACHÉE
DE TON STEACK»



LES PRIX PINOCCHIO AU COEUR DE L'AGROBUSINESS

Pinocchio n'a pas arrêté de nous mentir. Cette année, il commercialise du lait, de la viande, des engrais. Rien de bien méchant, pourrait-on penser, voire même essentiel à notre quotidien. Sauf qu'on est loin du modèle d'agro-écologie paysanne, d'exploitations à taille humaine, respectueuses de la santé de ses voisins et de l'environnement. Pinocchio est énorme, difforme, tentaculaire : il incarne ces multinationales de l'agro-business qui remplissent surtout une seule fonction, celle de nourrir les actionnaires. Derrière, ce n'est plus Gepetto qui tire les ficelles : il prend la forme des pouvoirs publics, qui déroulent le tapis vert à ces mastodontes. En pleine réforme de la Politique Agricole Commune, qui va déterminer la politique agricole européenne pour les années à venir, les Prix Pinocchio lèvent le voile sur les dérives de l'agro-business et les scandales qu'elles escamotent.

En 2020, les Prix Pinocchio ont fait leur grand retour. Après 5 années d'absence, cette campagne historique des Amis de la Terre est revenue sur le thème de l'agriculture, en partenariat avec la Confédération paysanne. L'objectif est de dénoncer le fossé entre la communication verte des grandes entreprises de l'agro-business, et la réalité de leurs agissements. Le grand public était amené à voter sur le site prix-pinocchio.org entre le 15 janvier et le 19 février : un grand succès puisqu'au total plus de 12 800 personnes ont participé à la campagne !

Il était une fois les Prix Pinocchio...

Il est communément acquis qu'aujourd'hui, l'écologie gagne de plus en plus d'importance auprès des citoyen·nes et des consommateur·rices. Et ça, les entreprises l'ont bien compris. Aussi, pour répondre à cette demande de produits plus respectueux de l'environnement, plus sains pour leur santé, et qui rémunèrent correctement celles et ceux qui les produisent, les entreprises veulent montrer patte blanche.

Le problème, c'est qu'elles adaptent surtout leur discours et leur communication, et pas leurs actes. C'est ce qu'on appelle le « greenwashing », ou « écoverdissage », une pratique visant à verdir sa communication et son image pour séduire une part grandissante de la clientèle qui cherche une valeur environnementale et sociale dans les produits qu'elle consomme. Or, la réalité des faits est souvent bien loin de l'image qu'elle veulent donner.

C'est pourquoi, en 2008, les Prix Pinocchio ont été lancés par les Amis de la Terre pour dénoncer l'écart entre la communication des entreprises et la réalité.

Trois champions de la crise sociale, environnementale et climatique

Cette année, les Prix Pinocchio se sont concentrés sur le thème de l'agriculture et l'alimentation, avec trois entreprises nommées : Bigard, dans la catégorie « La face cachée de ton steak » ; Lactalis, dans la catégorie « Se faire du blé avec les produits laitiers » ; Yara, dans la catégorie « Les engrais chimiques, c'est magique ».

Les entreprises comme Bigard et Lactalis regorgent de moyens et d'imagination quand il s'agit de marketing. En mettant en scène des éleveurs et éleveuses proches de

leurs bêtes, en usant et abusant d'images de prairies verdoyantes, elles offrent une image idyllique de l'élevage. Aussi, le groupe Lactalis se cache derrière de nombreuses marques de grande consommation : le lait Lactel, le beurre et le camembert Président, les mozzarella Galbani, les crèmes Bridel, et bien d'autres. Mais derrière toutes ces marques, c'est pourtant bien un seul géant qui tire les ficelles.

Du côté des engrais chimiques, la multinationale norvégienne Yara a également misé sur un discours bien rodé : celui de « l'agriculture intelligente face au climat ». L'idée consiste à dire que sans engrais, nous ne pourrions pas nourrir le monde, et les paysan·ne·s ne pourront pas générer assez de rendements pour vivre.

Yara oublie en revanche de dire que l'utilisation d'engrais chimiques engendre d'importantes pollutions de l'air et de l'eau, et menace l'autonomie des paysan·ne·s. Yara alimente surtout le dérèglement climatique, à travers la production et l'utilisation d'engrais chimiques qui est l'une des principales causes d'émission de gaz à effet de serre du secteur agricole.

Et le gagnant est...

Après un mois de vote, la multinationale Yara a été désignée par le grand public comme la pire entreprise de l'agro-business en matière de greenwashing, arrivant en tête avec 40% des voix, suivi de près par Lactalis (39%) et Bigard (21%). Une récompense largement méritée que nous avons souhaité remettre lors du Salon de l'Agriculture.

Derrière le greenwashing, un système industriel qui tire les ficelles de notre politique agricole

Aujourd'hui, les sociétés de l'agro-business comme Lactalis, Yara et Bigard jouent de leur position d'entreprises multinationales pour maintenir un système industriel mortifère et l'encourager.

Grâce à un lobby très puissant, qui mène à une certaine complaisance de la part des pouvoirs publics, les entreprises de l'agro-business parviennent à préserver un modèle qui n'est soutenable que pour les actionnaires.

Au final, les politiques publiques nationales favorisent un système insoutenable socialement et environnementalement. C'est notamment le cas de la Politique Agricole Commune (PAC) de l'Union Européenne, plus gros budget européen qui encourage l'industrialisation de l'agriculture. Il est largement temps pour les paysan·ne·s et les citoyen·ne·s de reprendre la main !

*François Parsy,
co-coordonateur des Prix Pinocchio*

UN GRAND SUCCES

PLUS DE 12 800 PERSONNES ONT PARTICIPE A LA CAMPAGNE !

De l'autre côté de cet écran vert, on en vient presque à oublier que le secteur de l'agriculture et de l'alimentation est responsable d'un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre, notamment à cause du modèle d'élevage industriel promu par ces mêmes entreprises. Mais surtout, Bigard et Lactalis profitent de leur statut hégémonique pour négocier les prix avec les paysan·ne·s, et leur imposer des contrats opaques et asservissants. **Aujourd'hui les paysan·ne·s gagnent difficilement plus de 1 000 euros par mois.**



Bigard, le géant de la viande, est nommé dans la catégorie « La face cachée de ton steak » car la réalité est bien différente de ce que le groupe veut nous laisser penser en se présentant comme proche de ses éleveur-euses.

L'émergence d'un mastodonte

Le groupe Bigard est une entreprise familiale fondée par Lucien Bigard en 1968 à Quimperlé, dans le Finistère. Cet homme d'affaires rachète au rabais les abattoirs municipaux au bord de la faillite pour y relancer l'activité, surfant sur la tendance de l'époque de consommer de la viande. Aujourd'hui, et depuis 1997, c'est son fils, Jean-Paul Bigard, qui en est à la tête. D'une petite entreprise de viande du Finistère, cet homme d'affaires peu médiatique en a fait un véritable mastodonte de la filière. Pour cela, il s'appuie notamment sur une stratégie de rachat effréné de ses concurrents et de concentration des abattoirs, mais aussi sur la complaisance des pouvoirs publics à son égard, au mépris de ses éleveurs et éleveuses.

Une stratégie qui semble fonctionner sur le plan économique, puisque le groupe Bigard est aujourd'hui leader de la filière viande en France. Il détient en France une cinquantaine de sites, entre abattoirs et sites de productions. **Deux steaks sur trois vendus en France dans les supermarchés proviennent du groupe Bigard, qui possède aussi les marques Charal et Socopa. En Europe, le groupe est numéro 1 en bœuf, et numéro 3 de la filière viande.**

Vous avez dit ruissellement ?

C'est donc sans surprise que l'on a découvert, après plusieurs années d'opacité pendant lesquelles le groupe refuse illégalement de publier ses comptes (voir plus bas), que les résultats économiques du groupe sont bien là. Celui-ci a en effet réalisé **un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards d'euros en 2017, et près de 100 millions d'euros de bénéfices. Jean-Paul Bigard, PDG du groupe familial éponyme, se classe même en 168^{ème} position des plus grandes fortunes de France, avec 550 millions d'euros.**

Malheureusement, cet enrichissement ne profite pas à toute la filiale. **En effet, le revenu moyen des éleveur-euse-s ne dépasse pas le SMIC, et un quart des éleveur-euse-s gagne moins de 400 € par mois.** Et en plus de mal rémunérer ses producteur-trices, Bigard profite de son hégémonie dans le secteur pour bafouer le droit du travail à coups de licenciements abusifs, de rachats au rabais d'entreprises fragilisées, d'entente avec la concurrence sur les prix pour payer au plus bas les éleveur-euses.

Une image qui dénote avec celle que le groupe souhaite se donner, d'éleveur-euses au plus près de leurs bêtes, alors que l'entreprise vise avant tout à industrialiser sa production, au détriment des conditions sociales des agriculteur-rices et de l'environnement. On est bien loin des vertes prairies des pubs Bigard ou Charal !

La transparence, ils s'en battent les steaks

L'opacité est également au menu du groupe. De 2013 à 2017, Bigard refuse de publier ses comptes, ce qui est totalement illégal. Finalement, en septembre 2017, seule une partie est rendue publique, suite aux nombreuses pressions à l'encontre du groupe. Maxence Bigard, l'un des deux fils du PDG et cadre dans l'entreprise, s'illustre dix jour plus tard à l'Assemblée nationale. Au cours d'une audience de la Commission des affaires économiques, les députés questionnent le responsable stratégie du groupe sur la publication des comptes et sur les traitements réservés à ses salarié-es. Le fils du patron est resté muet, et s'est contenté, sans scrupule, d'un « je prends acte de vos questions ». Une attitude provoquant la colère du député insoumis François Ruffin, s'écriant « On est dans "Le Parrain" ou dans une commission de l'Assemblée ? ».

En outre, le groupe profite aussi d'une complicité particulière des pouvoirs publics. L'entreprise bénéficie du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), et n'a aucunement vu faiblir sa position dans le rapport de force avec les producteur-rices suite à la loi Agriculture et Alimentation, votée en 2018. Une complaisance qui va même jusqu'au sommet de l'État, puisque fin 2019, Jean-Paul Bigard était au côté d'Emmanuel Macron dans l'avion présidentiel qui les menait en Chine, pour y développer de nouveaux marchés. On dit bien « copains comme cochons » ?

LACTALIS

Disons **STOP** aux
pratiques scandaleuses
du groupe Lactalis



Lactalis, le leader mondial du lait, est nommé dans la catégorie « Se faire du blé avec les produits laitiers ». Le groupe, discret en tant qu'entité, est présent partout, avec une communication bien rodée. Mais il collectionne surtout les casseroles.

Lactalis, une histoire de famille

Le groupe Lactalis est un modèle d'entreprise familiale. L'empire est fondé à Laval (Mayenne) en 1933 par André Besnier, lorsque celui-ci se lance dans la fabrication de camemberts ; l'entreprise s'appelle alors Société Personnelle André Besnier. Le fils, Michel Besnier, héritera de l'entreprise en 1955. Il étend l'empire de son père pendant toute la seconde moitié du 20^{ème} siècle, à force de rachats de concurrents et d'une stratégie d'internationalisation en Europe, aux États-Unis et en Afrique.

En 1999, pour répondre à son développement international, la société prend alors le nom de Lactalis. Puis l'année d'après, le troisième de la lignée et actuel PDG, Emmanuel Besnier, prend place sur le trône de l'entreprise. Il poursuit le développement de l'entreprise et le géant laitier devient numéro un mondial des produits laitiers en 2011. La société réalise 18,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018.

Pas très partageurs, Emmanuel, sa sœur Marie et son frère Jean-Michel, détiennent la totalité des actions. C'est donc sans grande surprise que le patron de Lactalis et sa famille se classe en 9^{ème} position des plus grandes fortunes de France, avec 12 milliards d'euros. Sa fortune a même triplé sur les 10 dernières années.

Une entité peu connue, mais des marques populaires

Si le nom Lactalis est surtout connu pour ses scandales, dans l'imaginaire commun il n'est pas souvent rattaché aux marques qui se cachent derrière. Et pourtant, Lactalis est bel et bien présent dans la plupart des grandes surfaces, avec le beurre et le camembert Président, le lait Lactel, les crèmes Bridel, le roquefort Société, les fromages Salakis, Galbani ou Lou Pérac, etc. Leurs spots commerciaux sont d'ailleurs très populaires, avec des sagas telles que « Papa, c'est quoi cette bouteille de lait » pour le lait Lactel, sans oublier les brebis de Lou Pérac.

En réalité, c'est bien Lactalis qui est derrière toutes ces marques. Et malgré les images de pâturages et d'éleveur-euses aux petits soins avec leurs animaux, Lactalis fait bien la promotion d'un système industriel pour servir ses profits et asservir ses producteurs-trices

et au détriment de l'environnement et du climat. Jouant de sa position de leader du secteur, le groupe les soumet à des contrats opaques, avec une liberté d'expression limitée, et des pressions telles que des ruptures de contrats et des licenciements abusifs pour les contraindre au silence sur les agissements du groupe. Il n'hésite pas non plus à s'entendre avec ses concurrents sur les prix du lait pour rémunérer au plus bas ses producteurs-trices. Souvent, les éleveur-euses ne savent pas combien la multinationale les paiera à la fin du mois. Au final, **leur salaire moyen stagne autour des 1 000 euros par mois, et certain-es doivent parfois même travailler à perte.** Une situation peu comparable à celle du PDG milliardaire, qui préfère rester caché dans son château du Vallon.

Lactalis, mouillé dans de nombreux scandales

Lactalis est réputée pour ses scandales sanitaires et environnementaux. Déjà en 2000, la multinationale faisait les gros titres pour une affaire de « mouillage » du lait. Une pratique illégale qui consiste à trafiquer son lait en le coupant avec de l'eau. Elle n'a pas non plus hésité à vendre des produits périmés, du lait de croissance pourri, ou à s'attaquer aux appellations d'origine contrôlée. Mais l'affaire la plus médiatique reste celle, en 2017, de la contamination de lait infantile à la salmonelle, une bactérie causant des fièvres et diarrhées aux nourrissons. La société a aussi été condamnée pour avoir pollué des rivières, en Isère et en Ile-et-Vilaine, en rejetant des effluents. Sans oublier les pollutions sonores de ses usines et les conséquences environnementales de l'élevage industriel qu'elle encourage.

En plus de trafiquer son lait, l'entreprise manipule aussi ses comptes et ses filiales pour soustraire au fisc une partie de ses profits. Mais ce n'est pas tout : elle bénéficie aussi du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), des aides de la Politique Agricole Commune (PAC) et d'autres aides de l'État. Elle a même profité du détournement par les autorités publiques d'une route nationale dans le Maine-et-Loire, à son seul avantage. Alors, toujours aussi facile à digérer, le lait Lactel ?



**Yara est nommé dans la catégorie « les engrais chimiques, c'est magique ».
En opposant le besoin de nourrir l'humanité et l'urgence climatique,
le leader des engrais se pose en sauveur de l'humanité.**

Mais qui es-tu, Yara ?

L'entreprise Yara n'est pas très connue du grand public, et pourtant elle est bien présente, indirectement, dans nos assiettes et les rayons de nos supermarchés. La multinationale spécialisée dans la production d'engrais chimiques est fondée en 1905 en Norvège par deux industriels. Elle s'est développée au cours du siècle passé, grâce à de nombreux rachats de concurrents, et s'étend en Asie, en Afrique, en Europe et aux Amériques. Aujourd'hui, elle est implantée dans 55 pays aux quatre coins du globe, y compris en France, avec trois sites industriels en activités, dans la région de Saint-Nazaire, de Bordeaux, et du Havre.

En 2018, le chiffre d'affaires de la multinationale, dépasse les 13 milliards d'euros. Leader du secteur des engrais, elle est détenue majoritairement par l'État norvégien, à travers son Ministère du commerce, de l'industrie et de la pêche.

Les dessous du secteur des engrais

La France est le premier pays consommateur d'engrais chimiques en Europe. Mais cela a un certain coût. En effet, ces engrais nécessitent d'importantes quantités d'énergies fossiles pour être produits. Yara en utilise tellement pour produire ses engrais qu'elle est le premier acheteur de gaz fossile en Europe, gaz qui est à l'origine d'importantes émissions de méthane (puissant gaz à effet de serre). En 2019, la multinationale a même triplé ses bénéfices grâce à la baisse du prix du gaz fossile, ce qui lui a donc permis de réduire ses coûts de production, au détriment du climat.

De plus l'utilisation d'engrais chimiques est l'une des premières causes, avec l'élevage industriel, des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur agricole en France. Cela est notamment dû aux émissions de protoxyde d'azote, un gaz au « potentiel réchauffant » 265 supérieur au CO² qui est émis lors de l'utilisation de ces engrais. Un impact sur le réchauffement climatique non négligeable causé par ce secteur. Au niveau local, ces engrais sont également à l'origine de pollutions des eaux et de l'air dans les territoires où ils sont produits et utilisés. Les usines, classées sites

de production hautement dangereux, causent aussi d'importantes pollutions sonores pour les riverains. Les mises en demeure de l'Etat contre les sites industriels de Yara ne cessent de s'accumuler, à Montoir-de-Bretagne (région de Saint-Nazaire), à Gonfreville l'Orcher (région du Havre), comme à Ambès (région de Bordeaux). Mais rien n'y fait, Yara continue d'être hors-la-loi au mépris des habitant-es de la région.

L'agriculture stupide face au climat

Dans son discours, ses spots publicitaires, voire les interventions de son PDG Svein Tore Holsether sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), Yara mise sur le concept d' « agriculture intelligente face au climat » pour asseoir sa position. L'idée est de promouvoir ses produits en affirmant que sans engrais de synthèse, il sera impossible de nourrir une population grandissante qui atteindra 9 milliards d'habitantes dans le monde en 2050. Or, nous produisons déjà assez de nourriture pour nourrir la planète, mais cette production est inégalement répartie et près d'un tiers est gaspillée. Surtout, l'utilisation d'engrais de synthèse met en péril la pérennité des terres des éleveur-es, en dégradant leur fertilité à long terme, mais aussi en polluant les ressources en eau.

En réalité, Yara participe largement au dérèglement climatique, à travers ses importantes émissions de gaz à effet de serre qui ont grimpé de 20 % en dix ans, qui menace directement l'activité agricole, à la fois à court terme (événements météorologiques, inondations, sécheresses) et long terme (désertification, appauvrissement des ressources). Enfin, le recours aux engrais chimiques pèse lourdement sur le portefeuille des paysan-nes. La volatilité des prix de ces produits nuit fortement à leur autonomie en les rendant toujours plus dépendant-es dans un contexte de crise du monde paysan.

Pour garantir ses intérêts, la multinationale fait preuve d'un lobby intense, dépensant plus de onze millions d'euros depuis 2010, et en prenant part de nombreux groupes de lobbying. Comble de l'ironie, Yara participe même aux Conférences internationales sur le climat (COP) pour continuer de vendre ses produits climaticides.

TEMOIGNAGE

d'un riverain de l'usine Yara à Ambès, en Gironde

Les infractions chroniques d'une multinationale de l'agrochimie

Yara exploite à Ambès une installation présentant des risques d'accidents majeurs nécessitant d'y maintenir un haut niveau de prévention. A ce titre, elle est contrainte de respecter strictement des normes réglementaires d'émissions sonores qui conditionnent l'existence même de son activité, sous le contrôle de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Riverain du site Yara et impacté par les nuisances sonores qu'il génère jusque dans mon habitation, jour et nuit, 7 jours sur 7, j'ai sollicité l'intervention des autorités à de multiples reprises dès 2013, interpellé les Préfets qui se sont succédés, déposé plusieurs plaintes auprès de la gendarmerie, sans succès. Au cours de l'année 2016 j'ai porté plainte auprès du Procureur de la République de Bordeaux. En 2018, faute de réaction, j'ai fait assigner l'industriel devant le Tribunal de Grande Instance. Bien que Yara réfute toute responsabilité ou préjudice, elle a jugé utile de confier la défense de ses intérêts au cabinet international « Jones Day », régulièrement présenté comme l'un des plus prestigieux au monde.

L'assignation en justice d'une multinationale par un particulier a néanmoins médiatisé l'affaire. Les autorités effectueront enfin une inspection du site industriel fin 2018. Le rapport de cette inspection sera adressé à l'industriel en janvier 2019 accompagné d'un courrier lui rappelant les écarts à la réglementation et concluant à la nécessité de mise en demeure en l'absence de proposition sous trois mois d'un plan d'action.

En réponse, l'industriel s'est engagé à poser un silencieux sur une cheminée mais a décliné les nombreuses autres mesures, arguant de difficultés économiques et/ou techniques. On ne pourra que s'étonner de l'argument économique face à la forte progression des résultats annuels 2019 de Yara puisque ses bénéfices ont quasiment triplés en un an.

Depuis janvier 2019, la mise en demeure reste à l'état de projet et une nouvelle ère d'attentisme s'est ouverte au détriment des zones naturelles des Marais du Bec d'Ambès, de la Garonne, du Parc Naturel Régional du Médoc jouxtant le site et nécessairement impactés mais également des riverains que la DREAL espère sans doute satisfaits, voire anesthésiés.

Retour sur la bienveillante passivité des autorités envers Yara depuis son installation

Dès l'année 2003 des courriers de riverains ou pétition sollicitent intervention et protection des autorités publiques en dénonçant les nuisances sonores infligées et soulignant le problème de santé publique qu'elles induisent. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement assure n'avoir aucune trace de ces courriers. Il aura donc fallu reconstituer, sans doute partiellement, ses archives, en lui adressant les copies conservées par leurs auteurs. Sur cette même période, différents rapports constatent les dysfonctionnements de l'usine et concluent à la nécessité de se mettre en conformité. En 2004, 2009 puis 2013 des arrêtés

préfectoraux ont déjà été édictés à l'encontre de Yara avec une multitude d'audits à l'appui dont l'accès a souvent été difficile.

Yara poursuit son activité irrégulière en toute impunité.

Ni les multiples audits environnementaux, ni la motion votée par la Commune de Macau dont les rives sont impactées, ni les pétitions et plaintes de riverains auprès de la DREAL n'ont conduit cette dernière à exiger et obtenir l'arrêt des nuisances et la mise en conformité de l'établissement. En 17 ans d'infractions continues, les autorités ne prononceront aucune mise en demeure ou sanction. Sans doute ne fallait-il pas trop attendre d'un industriel qui n'avait pas hésité, pour s'installer à Ambès, à faire raser le château « Piétru », joyau du XVIIIème siècle, la veille de son inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Au-delà des infractions de la société Yara qu'il convient de combattre, il faut braquer le projecteur sur ceux qui, chargés de la contrôler, n'exigent pas le respect des normes applicables et permettent en conséquence à l'industriel de s'en affranchir au mépris de la santé publique et de l'environnement. Ceux qui lâchent la bride aux industriels et leur permettent de perpétrer leurs infractions doivent être dénoncés et combattus au même titre.

*Bernard Bancarel,
riverain proche du site de Yara à Ambès
(région de Bordeaux)*



Le terme « agribashing¹ » est à la mode. Surtout dans la bouche des agro-industriels. Mythe ou réalité ? Nicolas Girod, de la Confédération paysanne, se penche sur la question.

Un contexte de tensions et d'incompréhensions entoure actuellement le monde agricole, c'est une certitude mais est-on en situation de dénigrement systématique alors qu'une majorité de Français affirme soutenir les agriculteurs ? S'agit-il d'une mise en cause des agriculteurs ou du modèle de développement proposé et mis en place jusqu'à aujourd'hui ?

La Confédération paysanne, syndicat paysan représentant un peu plus de 20% des agriculteurs ne nie pas ce climat délétère et condamne fortement et sans ambiguïté les violences aux personnes, les intrusions violentes et bien entendu les incendies criminels ou actes de la sorte. Aucune action de ce type n'est à même de trouver grâce à nos yeux et ne permettra jamais de retrouver un équilibre : aucun excès ne saura réparer un autre.

Ces actes doivent être condamnés mais nul besoin d'une nouvelle cellule de gendarmerie pour cela, les forces de police et de justice sont à même de rechercher, d'enquêter et de condamner.

La cellule DEMETER, qui provient d'une convention entre la FNSEA et le ministère de l'intérieur, est une anomalie démocratique : comment accepter de mettre les forces de l'ordre au service du projet agricole d'un syndicat ?

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : sous couvert de lutte contre ces violences, l'entente du gouvernement et d'un syndicat veut taire toute remise en cause du modèle de développement dominant. Modèle qui tue les paysans, qui fragilise nos territoires et notre environnement, met en danger notre santé, notre planète et notre avenir à toutes et tous.

Cette réponse se place dans une logique sécuritaire et judiciaire inacceptable et ne fera qu'agrandir le fossé d'incompréhensions entre deux mondes qui n'échangent plus et ne se parlent plus. Le fait de monter des murs n'a jamais participé à renouer le dialogue mais plutôt cultive le repli sur soi corporatiste.

Il nous semble que nous avons collectivement deux choix devant nous :

- Soit continuer à laisser s'éloigner deux parties de notre société en refusant toute évolution d'un côté et en manifestant une impatience trop forte ou des injonctions contradictoires de l'autre.
- Soit chercher à renouer ces liens distendus, recréer des passerelles qui seront le terreau du vivre ensemble de demain.

Nous optons clairement pour le second, beaucoup plus responsable pour nous et les générations à venir mais qui demande nécessairement davantage d'énergie, de volonté et de courage.

Écouter les attentes, comprendre les difficultés à évoluer mais toujours trouver des solutions collectives : voilà comment nous voyons

L'AGRIBASHING

existe-t-il vraiment ?

notre responsabilité de syndicalistes paysans pour arriver demain à proposer et inventer des politiques publiques locales et nationales qui nous permettront de mieux vivre sur des territoires partagés. C'est de cette manière avec une volonté réaffirmée de co-construction autour de valeurs de solidarité, de partage, de coopération et d'échanges à même de répondre à l'urgence sociale et climatique que nous lutterons collectivement contre ces tensions et ces divisions.

Plutôt que dos à dos il nous faut être côte à côte, même si les sujets de frictions sont nombreux, c'est là et ainsi que nous trouverons le chemin de la transition dans le respect de toutes et tous pour demain vivre mieux sur des territoires dynamiques et partagés, avec des paysannes et des paysans nombreux, rémunérés et fiers de leur métier et des citoyens avertis mais à l'écoute, exigeants mais respectueux et force d'accompagnement et de transition.

Le changement de modèle agricole est une nécessité absolue d'abord pour les paysans, pour leur avenir, leur revenu et leur sérénité. Collectivement nous devons donc trouver les mots justes pour accompagner sans stigmatiser et sortir le monde agricole du fossé où les ont poussés politiques publiques et FNSEA. Les paysans sont victimes de tous ces mécanismes mis en place depuis des dizaines d'années pour produire plus, plus vite et à moins cher. La sortie de cette dépendance, et l'acquisition de plus d'autonomie salvatrice pour tous, ne se réalisera qu'avec des politiques publiques capables d'engager une transition profonde de notre système économique ultralibérale.

Nous faisons le choix de politiques publiques qui protègent et permettront ainsi de reconstruire les bases d'une société plus juste et égalitaire où agribashing, dénigrement et rejet de l'autre seront remplacés par écoute, discussions, coopération et co-construction d'un futur vivre ensemble commun.

Nicolas Girod,
porte-parole de la Confédération paysanne

¹Pour la préfecture l'agribashing est une «stigmatisation des activités agricoles», qui «conduit à une multiplication des actes d'incivilité, d'intimidation voire de violence envers les professionnels de l'agriculture». Face à «l'amplification du phénomène», le Ministère de l'agriculture a lancé des observatoires départementaux sur le sujet pour faire un état des lieux et élaborer des solutions «efficaces et concertées».



UNE REMISE DES PRIX PINOCCHIO INÉDITE

Une remise de prix au cœur de la renégociation de la PAC

Après un mois de vote en ligne, c'est Yara, la multinationale experte en engrais chimiques et autres activités climaticides, qui a remporté les Prix Pinocchio 2020, avec 40 % des voix. Au lendemain de l'annonce par le Ministre de l'Agriculture Didier Guillaume d'un débat sur la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC), cette remise des prix s'annonçait comme une belle réponse.

Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération Paysanne, et Anne-Laure Sablé des Amis de la Terre ont ainsi pointé du doigt un système agricole et alimentaire qui profite davantage aux grandes multinationales de l'agro-business, au détriment des producteurs et productrices. Ils ont également rappelé l'importance de la réforme de la PAC pour mettre fin à ce système agricole industriel dangereux pour l'environnement et pour le monde paysan. Un enjeu majeur puisque la PAC représente le plus gros budget de l'Union Européenne et que la France en est le premier bénéficiaire.

Où est Yara ?

Sauf que, cette année, les organisateurs des Prix Pinocchio avaient décidé de sortir des canons d'une traditionnelle remise de prix et étaient bien déterminés à aller titiller les premiers concernés. Les activistes sont ainsi partis à la recherche de Yara dans les allées du Salon de l'Agriculture à Paris, pour aller leur remettre directement leur trophée, caméra au poing. Malgré l'influence de l'entreprise sur le

monde agricole, et l'importance de ce salon pour tous les acteurs et actrices du secteur... pas de Yara à l'horizon ! Le signe supplémentaire d'une entreprise qui préfère avancer masquée ?

Une mobilisation en plein salon pour dénoncer la mainmise de l'agro-business sur le Ministère de l'agriculture

recouvrant leur logo par une affiche géante, pour dénoncer la complicité des pouvoirs publics envers les grandes entreprises de l'agro-business telles que Yara, Lactalis et Bigard, les trois nominés des Prix Pinocchio. Enfin, une banderole a été déployée sur laquelle on pouvait lire : « Paysan-nes, Citoyen-nes, reprenons la main », pour appeler à ne pas laisser les géants de l'agro-business décider des politiques agricoles et alimentaires à leur avantage et en complicité avec les



Les activistes des Amis de la Terre, d'Action Climat Paris et de la Confédération Paysanne ont alors pris le trophée et organisé un cortège éclair en direction du chemin du stand du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Une centaine de militantes et paysan-nes ont investi le stand et installé une main géante, symbole des Prix Pinocchio et de la mainmise des lobbies sur les politiques agricoles. Ils ont aussi renommé le Ministère en « Ministère de l'Agro-business et de la Malbouffe », en

pouvoirs publics. Une action qui s'est conclue par la dénonciation de l'influence des lobbies sur les politiques publiques par les porte-paroles Nicolas Girod et Anne-Laure Sablé. La nécessité de se libérer des manipulations de l'agro-business et des autorités publiques, pour remettre les paysan-nes et les citoyen-nes au cœur du système agricole et alimentaire, a d'autant plus résonné qu'elle faisait écho à l'annonce la veille du débat public sur la réforme de la PAC.



NE LAISSONS PAS LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE DÉROULER SON TAPIS À L'AGROBUSINESS POUR 7 ANNÉES DE

PLUS

Créée en 1962, la PAC (Politique Agricole Commune) est le plus important système de subventions versées au monde agricole. En 2016, les subventions accordées aux exploitations françaises représentaient 89 % de leur résultat avant impôt.

Initialement pensée pour nourrir l'Europe, la PAC a très rapidement soutenu le développement d'une agriculture industrielle gourmande en intrants de synthèse (engrais et pesticides), fortement mécanisée et en recherche de toujours plus de productivité. Intensification, spécialisation des productions, moindre recours à la main d'œuvre et prédominance des longues chaînes de valeur tournées vers l'exportation caractérisent aujourd'hui un système agricole et alimentaire à bout de souffle, qui ne bénéficie ni aux paysannes, ni à l'environnement. En 2015, seulement 1,5 % des bénéficiaires de la PAC ont touché 32 % du montant total des aides (source Greenpeace), preuve que cette politique européenne favorise l'agrandissement des exploitations au détriment d'une agriculture paysanne pourvoyeuse d'emplois et soucieuse de l'environnement.

Malgré les tentatives de verdir la PAC en conditionnant les aides perçues par le monde agricole au respect de l'environnement, le constat est sans appel : tant que l'essentiel des aides continuera d'être versé en fonction de la taille des exploitations, l'industrialisation de l'agriculture sera encouragée. La Cour des comptes européenne a ainsi relevé dans deux rapports en 2017 et en 2018 que « cet instrument n'est ni pertinent pour résoudre la plupart des défis environnementaux et climatiques, ni le moyen le plus efficace de soutenir un revenu agricole viable ». Preuve supplémentaire de l'inadéquation de cette politique agricole :

le secteur agricole français est celui qui émet le plus de gaz à effet de serre dans l'Union européenne tout en étant le premier bénéficiaire du budget de la PAC.

La PAC est révisée tous les 7 ans. Elle est actuellement en cours de révision et tout l'enjeu réside dans une transformation profonde de cet outil public. Pour la première fois, la Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé d'organiser sur l'ensemble du territoire français un débat public sur quelle agriculture nous souhaitons pour notre société. Ce débat public a été lancé lors du dernier Salon de l'agriculture et se tiendra jusqu'au 31 mai 2020. Des ateliers-débats vont avoir lieu dans toutes les régions françaises et une Assemblée citoyenne de 140 personnes tirées au sort s'exprimera sur l'évolution de la politique agricole commune.

A la force du lobby de l'agrobusiness dans les couloirs de l'Élysée doit maintenant s'élever la voix unifiée des paysannes et des citoyen-nnes pour reprendre la main sur notre politique agricole et alimentaire. Rendez-vous lors du débat public à travers toute la France pour faire pression sur notre gouvernement et dénoncer les tentatives de muselage de la critique du modèle agro-industriel.

Anne-Laure Sablé
*Chargée de campagne Agriculture
aux Amis de la Terre France*

DU CÔTÉ DES GROUPES LOCAUX

Face à l'urgence climatique et l'impératif social, dès lors que 50 à 70% des solutions se jouent à l'échelle locale la réflexion que nous devons tous-tes mener chez nous c'est d'apporter une réponse à cette question : comment transformer en profondeur notre territoire ?





TRANSFORMER EN PROFONDEUR NOTRE TERRITOIRE

Pour cela, à Nancy, les Amis de la Terre avec une trentaine d'associations locales se sont emparés de cette question et ont fait le choix de construire une réponse collective et solidaire basée sur la coopération et l'entraide. Il faut aujourd'hui dépasser la logique du seul développement de nos propres organisations au profit d'un mouvement large pour la justice climatique et sociale. Il doit réunir l'ensemble des acteurs qui s'impliquent sur les questions écologiques, sociales, culturelles et économiques. C'est un fait, nous ne gagnerons pas la bataille tous seuls. Nous ne la gagnerons que tous-tes ensemble.

Il nous fallait un plan, nous l'avons appelé le Plan B.

Construire le rapport de force, cela passe par la démultiplication de nos moyens. Quand nous mobilisons 100 personnes, nous devons maintenant en mobiliser 1 000. Quand nous en mobilisons 1 000, ce sont 10 000 qui doivent se mettre en mouvement et peser dans le débat public, etc...

Il nous faut donc des moyens, et quand on réfléchit, rien que dans l'existant, on en a énormément. Il suffit juste de les mutualiser et de les mettre à disposition de l'ensemble du mouvement. C'est la première dimension, la mutualisation : de matériel, de services, de compétences...

Ensuite, nous devons organiser la résilience de notre territoire face aux inévitables chocs que nous allons vivre. Nous devons donc rendre l'alternative crédible et désirable. En effet, comment inciter le plus grand nombre à s'emparer d'alternatives comme, par exemple, une monnaie locale, si elles ne renvoient que l'image d'un truc sympa, mais réservé aux bobos et aux babas cool ? C'est la deuxième dimension : la professionnalisation. Emparons-nous des outils du système capitaliste et hackons-les.

Il reste la troisième dimension : faire communauté. Organisons-nous pour ne faire qu'un. Construisons les ponts qui permettent la coopération étroite et permanente entre l'ensemble des acteurs. Rendons visible et concret le mouvement. Quand un interlocuteur parle à l'un ou l'une d'entre nous, il doit instantanément comprendre qu'il ne s'adresse plus à une organisation isolée qui défend ses propres objectifs, mais à un mouvement uni et solidaire prêt à se mobiliser et à faire front ensemble.

C'est notre responsabilité collective. En janvier, nous sommes passés à la vitesse supérieure et lancé de multiples initiatives. En premier, les Défis du Mardi !, chaque semaine, un nouveau défi avec différents niveaux d'engagement et à chaque fois en partenariat avec un acteur différent.

Puis, ce fut l'inauguration d'un nouveau tiers lieu au service de tous ces acteurs et disposant de son propre modèle économique, garant de notre liberté de parole et d'action.

La semaine suivante, c'était le lancement de notre propre média : notreplan.net et, pour conclure ce mois d'accélération, une nouvelle émission de radio diffusée conjointement sur les radios locales.

L'ensemble de ce travail commun doit contribuer



à inverser les rapports de force : nous devons devenir celles et ceux que l'on écoute, celles et ceux qui incarnent l'intérêt général face à des acteurs économiques qui mènent la danse et pour lesquels les politiques locaux déroulent trop souvent le tapis rouge et ne prennent que des décisions qui favorisent leur essor. Le Plan B va également aider nos initiatives à changer d'échelle, afin qu'elles puissent jouer un rôle dans la transformation de nos modes de production, de consommation et de distribution : nous voulons faire passer les alternatives d'aujourd'hui à la norme de demain.

En bref, nous ne lâcherons rien, car nous n'avons plus le choix. 2020 se joue à l'échelle locale.

Plus d'infos sur planbnancy.fr et notreplan.net

*Florent Compain,
des Amis de la Terre Meurthe-et-Moselle*





LE NOUVEAU SITE INTERNET DES AMIS DE LA TERRE FRANCE EST DISPONIBLE !

www.amisdelaterre.org

Nous avons eu à cœur de mettre à votre disposition un outil clair pour vous présenter les campagnes du moment, nos grands champs d'action et des moyens d'action concret !

Vous pouvez vous inscrire facilement à l'infolettre mensuelle, le Baleineau, qui vous permettra de suivre toutes les actualités.

A très vite,

L'équipe des Amis de la Terre France

CONTACTS

- **AMIS DE LA TERRE BOUCHES DU RHÔNE**
bouchesduhone@amisdelaterre.org
- **AMIS DE LA TERRE CÔTE D'OR**
cotedor@amisdelaterre.org
- **AMIS DE LA TERRE DUNKERQUE**
nicolas.fournier48@orange.fr
- **AMIS DE LA TERRE DRÔME**
drome@amisdelaterre.org
- **AMIS DE LA TERRE GERS**
amisdelaterre.gers@gmail.com
- **AMIS DE LA TERRE GIRONDE**
aurelie.schild@gmail.com
- **AMIS DE LA TERRE HAUTE-SAVOIE**
contact@amisdelaterre74.org
- **AMIS DE LA TERRE HÉRAULT**
AT34@orange.fr
- **AMIS DE LA TERRE HYÈRES**
athyeres@sfr.fr
- **AMIS DE LA TERRE ISÈRE**
atisere@gmail.com
- **AMIS DE LA TERRE LANDES**
landes@amisdelaterre.org
- **AMIS DE LA TERRE LIMOUSIN**
martine.laplante87@gmail.com
- **AMIS DE LA TERRE LOIRE-ATLANTIQUE**
loire-atlantique@amisdelaterre.org
- **AMIS DE LA TERRE MEURTHE ET MOSELLE**
meurtheetmoselle@amisdelaterre.org
- **AMIS DE LA TERRE MIDI-PYRÉNÉES**
midipyrenees@amisdelaterre.org
- **AMIS DE LA TERRE MOSELLE**
resistanceterre@gmail.com
- **AMIS DE LA TERRE NORD**
nord@amisdelaterre.org
- **AMIS DE LA TERRE NORD-BÉARN**
atnb@greli.net
- **AMIS DE LA TERRE PARIS**
paris@amisdelaterre.org
- **AMIS DE LA TERRE PAYS VIGANAIS**
paysviganais30@amisdelaterre.org
- **AMIS DE LA TERRE POITOU**
poitou@amisdelaterre.org
- **AMIS DE LA TERRE RHÔNE**
amisdelaterre.rhone@gmail.com
- **AMIS DE LA TERRE SAVOIE**
savoi@amisdelaterre.org
- **AMIS DE LA TERRE SEINE ET MARNE**
seineetmarn@amisdelaterre.org
- **AMIS DE LA TERRE VAL DE BIÈVRE**
valdebievre@amisdelaterre.org
- **AMIS DE LA TERRE VAL D'OISE**
th.avra@sfr.fr
- **AMIS DE LA TERRE VAL D'YSIEUX**
amisdelaterre-val-ysieux@orange.fr
- **GROUPE AFFILIÉ ACPAT**
association.acpat@laposte.net
- **GROUPE AFFILIÉ ALTERNATIBA**
contact@alternatiba.eu
- **GROUPE AFFILIÉ ANV-COP2I**
contact@anv-cop2I.org
- **GROUPE AFFILIÉ CANOPEE**
contact@canopee-asso.org
- **GROUPE AFFILIÉ BIZI!**
info@bizimugi.eu
- **GROUPE AFFILIÉ R.A.P.**
(Résistance à l'Aggression Publicitaire) contact@antipub.org